

Ville d'Allauch



COMMERCES, ÉVÈNEMENT

Soutien aux commerçants, revitalisation du village et de La Pounche : Allauch s'engage avec la CCI Aix Marseille Provence

Après plusieurs semaines de travail en commun, Lionel de Cala, Maire d'Allauch a signé avec Jean-Luc Chauvin, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), vendredi 23 avril, le Contrat d'accompagnement municipal.

A cette occasion, ils ont effectué une visite de terrain auprès des commerçants allaudiens du village et de la Pounche avant de se retrouver pour une table ronde, accompagnés des acteurs de l'économie locale et des élus en charge du développement économique.

Publié le 23 avril 2021

Cette signature constitue un véritable engagement bilatéral entre Allauch et la CCI qui participera activement au développement de notre commune en contribuant au développement d'un environnement propice à la création et à la pérennisation des activités de nos entreprises et commerçants, sur le territoire communal.

Cet accompagnement, précieux dans le cadre de l'animation de la vie économique locale, revêt des enjeux multiples pour notre commune :

- La revitalisation du village et de certains noyaux villageois, dont celui de La Pounche ;
- Une expertise pour accompagner le projet de création d'une halle alimentaire permettant de retrouver des commerces de bouche (boucherie, poissonnerie...) au cœur du village et d'y faire venir plus régulièrement des commerçants ambulants ;
- L'amélioration de l'accompagnement des commerçants, des PME/TPE, des entreprises, des artisans, poumons économiques de notre territoire, créatrices de services, de liens de proximité et d'emplois.

Ce partenariat donnera un accès privilégié à un portail d'informations détaillées ou encore d'actualités de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi qu'à des données spécifiques, du diagnostic, de l'analyse, de l'expertise...

Le contrat signé permettra le développement des entreprises, l'enseignement, la formation, l'emploi et la dynamisation des territoires. Autant de plan d'actions au plus près des besoins des commerçants et des entreprises du village d'Allauch pour les trois années à venir.

Avec la signature de ce contrat, Allauch fait partie des premières communes à s'engager ainsi avec la CCI pour dynamiser son tissu économique local.

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h